Clichy, le 3 septembre 2014

Monsieur Gilles CATOIRE
Maire de Clichy
Conseiller général
Hôtel de ville
80 Bd Jean Jaurès
92110 CLICHY

Monsieur le Maire,

Le premier Ministre a enterré publiquement le dispositif d'encadrement des loyers, symbole de la loi Alur. Celle-ci a pourtant été adoptée à l'Assemblée nationale par l'ensemble des partis de gauche. Elle est à présent menacée pour le plus grand profit des acteurs privés de l'immobilier et des promoteurs qui s'opposaient à elle.

Nous ne considérons pas le logement comme une marchandise mais comme un bien de première nécessité. L'augmentation des loyers pèse lourdement dans le budget des familles et a des conséquences sociales et économiques négatives importantes.

Pour le premier ministre, l'encadrement des loyers ne devrait plus être qu'expérimental et concerner Paris uniquement. Pourtant la situation du logement n'est pas très différente entre la capitale, Clichy et les autres villes de l'Ile-de-France.

Aussi les élus du groupe Clichy Citoyenne vous demandent de bien vouloir demander à ce que Clichy intègre le dispositif légal d'encadrement des loyers prévu par la loi ALUR, dans le respect de l'engagement 22 de François Hollande.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations.

Marie-Claude FOURNIER conseillère municipale EELV.
Présidente du groupe **Clichy Citoyenne** (Europe-Écologie-Les Verts – Parti de Gauche –Front de Gauche).

Aïssa TERCHI conseiller municipal Parti de Gauche –FDG.